

ETUDE DE CAS

Progrès et qualité de vie, la Suisse en 2029

Table ronde, Münchenwiler 2009

Questions aux participants

Q1. Pour vous, quelles sont les caractéristiques d'un progrès capable d'offrir à chacun une bonne qualité de vie sur le long terme ; quels sont les aspects du bien-être et de la qualité de vie que vous associez à la notion de progrès ?

Les caractéristiques clés d'un progrès capable d'offrir à chacun une qualité de vie durable sont définies avant tout par son niveau de « privatisation », plus spécifiquement par son modèle intellectuel de propriété (licence) qui régleme directement toutes les possibilités d'utilisation dudit progrès, et indirectement, ses modes de développement scientifique.

On remarquera que la notion de « bonne qualité de vie » apportée par un progrès dépendra fortement de sa pertinence technologique et/ou sociale, de son apport réel pour l'évolution positive du mode de vie (causalités sur le long terme). Un progrès ne permettant pas d'assurer une bonne qualité de vie sur le long terme n'est pas un progrès.

La garantie d'une évolution positive et durable d'un progrès est reliée à son modèle intellectuel de propriété. Plus le progrès est privatisé, plus il créera une dépendance de l'évolution de la qualité de vie face à l'évolution non-contrôlée et intéressée dudit progrès. Plus un progrès est libre d'accès et ouvert (selon les principes d'une licence libre par exemple), plus il se nourrira des expériences et du savoir acquis par son utilisation collective et assurera ainsi son évolution qualitative durable et contrôlée.

La liberté d'accès, d'utilisation et d'adaptation d'un progrès à des fins spécifiques, dans un contexte donné, permet d'enrichir directement son apport en « qualité de vie » et en « bien-être ».

Q2. Prenant en compte l'évolution de la Suisse, dans quels secteurs faudrait-il investir l'argent public et quels changements majeurs conviendrait-il d'engager dès maintenant pour qu'à l'horizon 2029 la Suisse corresponde à votre vision du progrès et de la qualité de vie ?

Il faudrait établir au profit de l'économie suisse une licence libre générale d'intérêt public s'inspirant du principe GNU GPL (GNU General Public License) dont l'objectif serait de garantir la création naturelle d'un patrimoine suisse du progrès.

Il serait ensuite nécessaire de réorienter les investissements publics vers une identification systématique des technologies, des systèmes et des produits d'intérêt commun afin de financer un progrès « libre » régi selon les principes de cette licence libre générale. Ce financement permettrait par effet de levier de dynamiser directement l'économie locale du pays, de favoriser la formation de métiers spécialisés ainsi que la création naturelle de nouveaux vecteurs économiques. Il aurait également pour avantage d'assurer le positionnement et la reconnaissance de la Suisse au niveau international.

Q3. D'après vous, quels sont les points forts, les atouts, de la Suisse pour y parvenir; quels sont notamment les savoir-faire, les savoirs-être et les caractéristiques de la société suisse susceptibles de faciliter cette évolution ?

Les atouts de la suisse pour parvenir à une telle évolution d'ici à 2029, sont :

- son fédéralisme et son système juridique
- ses systèmes et réseaux éducatifs, sociaux et sociaux-professionnels
- sa volonté de développement et croissance tant locale qu'internationale
- ses acteurs et atouts économiques
- son savoir-faire et sa prédominance dans les nouvelles technologies
- sa situation géographique et son contexte d'ouverture internationale

Q4. A votre avis, quelles sont les valeurs de référence sur lesquelles s'appuyer pour engager une évolution qualitative de la Suisse à chacun de ces niveaux :

a. les valeurs qui régissent la vie en société

- la démocratie directe et son esprit de consensus

b. les valeurs applicables aux relations humaines

- le respect, la serviabilité et l'honnêteté

c. les valeurs liées au comportement et à l'attitude de chacun comme personne et citoyen

- la responsabilisation individuelle et la conscience citoyenne

Q5. A votre avis, quelles sont les conditions préalables qui doivent être remplies dès maintenant pour que votre vision du progrès se concrétise effectivement à l'horizon de 2029 ? A titre d'exemples, quelles actions devraient être réalisées le plus rapidement possible et par qui ?

Une des valeurs de référence essentielle pour atteindre un tel progrès serait d'établir l'obligation que tout financement public d'un progrès (composé de technologies, connaissances, méthodes, ...) se doit d'être, par évidence d'équité, soumis à un système de licence libre afin d'assurer qu'il ne serve pas au financement de solutions propriétaires isolées, privatives et aboutissant à des « progrès » non-partagés pour la collectivité, mais plutôt au financement d'un patrimoine suisse de l'innovation au profit de l'économie de notre pays, tous secteurs et acteurs confondus.

Exemples d'actions réalisables :

- La création de la notion de « Patrimoine suisse du progrès » et des ses fondements
- La création d'une première licence libre générale basée sur le droit suisse, sa mise en pratique, et son expérimentation contrôlée, en collaboration avec la Confédération et les acteurs à but non lucratif du secteur privé.
- La création d'une caisse de financement du « Patrimoine suisse du progrès ».
- Le financement de projets technologiques pour les besoins du secteur éducatif.

Q6. Pour rendre compte de l'évolution du progrès et de la qualité de la vie entre maintenant et 2029 quels sont les domaines, et plus spécifiquement les sujets précis, pour lesquels il conviendrait de produire de nouvelles statistiques, des évaluations, des bilans ou tout autre type d'information ?

Dans cette vision, il serait intéressant d'établir différents vecteurs d'analyse tels que :

- un indice pour mesurer la croissance du nombre d'innovations publiées au « Patrimoine suisse du progrès »
- un indice pour mesurer le patrimoine professionnel du citoyen suisse

Ces données mises en relation avec les statistiques existantes telles que le taux de chômage ou le PIB permettraient d'établir les implications du progrès sur la qualité de vie en Suisse.

Q7. Pour vous personnellement, qu'est-ce qui est le plus important dans la vie ? Pensez-vous que les acteurs et responsables des secteurs publics et privés devraient s'en préoccuper davantage et si oui, à travers quels types d'action ?

La liberté de pouvoir évoluer et apprendre, la liberté d'être respecté.

L'instruction publique devrait favoriser cette liberté de manière factuelle, par le financement, le développement et le déploiement de technologies, base de connaissances et outils libres. Elle serait aidée dans ce sens par l'élaboration préalable de la licence libre générale d'intérêt public.